

RÉUNION DU 5 JUILLET 1901.

NÉCROLOGIE : Mort de M. Thierry Mieg.

Le centenaire de Frédéric Bastiat.

La séance est présidée par M. Frédéric Passy, de l'Institut.

M. le Président regrette d'avoir à remplir, dès le début de la séance, un triste devoir. Depuis la dernière réunion, nous avons perdu un excellent confrère, M. Thierry-Mieg, décédé pour ainsi dire à l'improviste. Né à Mulhouse, M. Thierry-Mieg est mort à l'âge de 68 ans. Il était venu tout jeune à Paris, et avait publié un certain nombre d'études économiques, spécialement sur le commerce français à l'étranger, sur la situation des protestants en Amérique. Il assistait assez souvent à nos réunions, auxquelles il s'intéressait sérieusement, et où il apportait le concours de sa bienveillance, de sa cordialité et d'une aménité dont se souviendront toujours ceux qui l'ont connu.

Deux autres deuils doivent encore être enregistrés, pour fournir à la Société l'occasion d'une manifestation sympathique à l'égard de deux de nos confrères, M. Léon Saefferman et M. Templier, qui ont éprouvé de cruelles épreuves en perdant deux enfants. Nous nous associons tous à leur chagrin.

Après ce tribut de sympathie payé à des deuils récents, M. **Frédéric Passy**, président, rappelle qu'il y a des morts plus anciennes qu'il est du devoir de la Société de ne point oublier. Il est bon d'avoir la religion des souvenirs. Nous vivons en grande partie de la pensée de nos prédécesseurs ; et l'intérêt comme la gratitude nous commandent de nous reporter de temps à autre vers ceux à qui nous sommes le plus redevables.

Frédéric Bastiat, né à Bayonne, le 19 juin 1801, et mort à Rome, à la fin de décembre 1850, est assurément de ceux-là. Il est d'autant plus opportun de ne point laisser passer son centenaire sans rendre à sa personne et à ses idées l'hommage qui leur dû, qu'il y a malheureusement à tirer de ce retour sur ses travaux bien des enseignements applicables aux circonstances présentes, et que, malheureusement aussi, on ne connaît plus assez les écrits de ce penseur éminent et de ce grand écrivain. Quant à sa personne, il n'y a plus guère, dit M. Passy, que trois d'entre nous qui puissions dire que nous avons été ses contemporains : Lavollée, qui l'a vu, sans être en relations personnelles avec lui ; Molinari, qui l'a particulièrement connu, et qui voudra bien ajouter tout à l'heure quelques détails à ce que je vais pouvoir dire, et

moi, qui étais, de 1845 à 1850, un de ses fervents admirateurs, mais qui n'ai pas eu l'occasion de le rencontrer.

Bastiat, Messieurs, pour presque tout le monde, et peut-être pour un certain nombre d'entre vous, c'est l'apôtre du libre-échange. Quelques-uns disent le fanatique ; et ce n'est que cela. La défense de la liberté commerciale a tenu, en effet, dans la vie de Bastiat, une place considérable. C'est elle qui l'a mis le plus en vue comme polémiste. Mais la liberté commerciale n'a été pourtant qu'un des articles de son programme, on pourrait dire de son credo économique et politique. Et il a été autre chose, bien autre chose, en vérité, que l'homme d'une seule idée ; ou, ce qui serait peut-être plus juste, l'idée dont il a été l'homme était d'une autre portée que la suppression des entraves qui pesaient et pèsent encore sur le travail et sur la répartition de ses produits. La foi de Bastiat, c'est la foi à la liberté, dans toute la force et dans toute l'étendue de ce mot. Sa doctrine, comme l'a bien dit le plus brillant de ses disciples, Roger de Fontenay, c'est « la fière doctrine du progrès par la liberté ». Un économiste, a dit je ne sais quel Américain, est un homme qui croit, non d'une foi aveugle, mais d'une foi raisonnée et consciente, au salut par la liberté : *An economist is a conscious believer in the saving power of liberty.*

Herbert Spencer, de son côté, a écrit un livre sous ce titre : *L'individu contre l'Etat*. Bastiat est avant tout cet individu pénétré de la valeur et de l'inviolabilité de la personne humaine, convaincu que toute initiative, tout bien, comme tout mal, vient de l'individu, qui défend sa liberté contre les empiètements de l'Etat ; et qui en même temps — car il est aussi modéré que ferme et sait faire à chacun sa part — reconnaît à l'Etat, à la force collective, son rôle, nécessaire mais limité, et qui est précisément d'assurer aux individus, en les défendant les uns contre les autres, l'entier exercice de leur activité personnelle. Vers 1830 déjà, se présentant à la députation, non pour être élu, mais pour avoir, disait-il, l'occasion de dire à ses concitoyens, sous le manteau de la candidature, quelques utiles vérités : « Ce ne sera jamais, écrivait-il, d'un changement violent dans la forme ou dans les dépositaires du pouvoir que j'attendrai le bonheur de notre patrie, mais de notre fermeté à le restreindre dans l'exercice de ses attributions légitimes et de notre bonne foi à l'y soutenir. » Et ce n'était pas seulement dans l'intérêt de la liberté individuelle qu'il tendait à renfermer ainsi l'Etat dans ses attributions légitimes, c'était aussi dans l'intérêt de l'Etat lui-même. Demander à l'Etat ce qu'il n'est

ni en son pouvoir, ni de son devoir de faire, le transformer en Providence de laquelle on attend tout, c'est faire de lui une idole que l'on brise lorsque l'on en n'obtient pas ce qu'on a la prétention d'en obtenir ; le débarrasser de toutes ses attributions parasites et le mettre à l'abri de toutes ces requêtes contradictoires, c'est lui assurer le respect universel et, comme il devait le dire maintes fois en propres termes, « fermer l'abîme des révolutions ».

Vous savez, Messieurs, continue M. Passy, comment, dans l'un de ses pamphlets consacrés à cette guerre aux illusions et aux sophismes, qui a été sa tâche incessante, l'*Etat*, Bastiat a mis en lumière, avec cette verve spirituelle qui lui était propre, cette grande illusion de l'Etat-Providence : « Je demande, disait-il, qu'on fonde un prix, non pas de 500 francs, mais d'un million, avec médaille, décoration et ruban, pour celui qui donnera une bonne, simple et claire définition de l'Etat. » Et après avoir montré le pauvre Etat, harcelé à la fois de demandes de faveurs, de largesses et de crédits, et de demandes de réductions d'impôts et de dégrèvements de toutes sortes, ne sachant plus auquel entendre, il risquait sa définition, et proposait celle-ci : l'Etat c'est « la grande fiction à l'aide de laquelle tout le monde cherche à vivre aux dépens de tout le monde ».

La définition n'était que trop vraie déjà à cette époque. Que dirait Bastiat aujourd'hui ? Et combien se sont accrues les exigences de tous ceux qui prétendent vivre aux dépens de l'Etat, et en même temps lui refuser les moyens de subsister ! Il faut qu'il fasse tout, ce malheureux Etat, et qu'il nous protège contre tous les risques et toutes les concurrences. Et sans doute il nous doit sa protection. Mais laquelle ? Celle qui est légitime, celle qui peut être efficace, celle qui peut être réellement protectrice, et la seule qui le soit : la protection contre l'injustice et la violence, contre tout ce qui peut porter atteinte au libre exercice de notre activité et à la libre action de la responsabilité. « La responsabilité, disait encore Bastiat, mais c'est le tout de l'homme. Elle est à la fois son moteur, son professeur, son rémunérateur, et son vengeur »...

« Qu'est-ce que la concurrence ? » écrivait-il ailleurs, dans ses *Harmonies*. « C'est tout simplement l'absence d'oppression. En ce qui me concerne, je veux décider moi-même, voilà tout. Et si vous voulez décider pour moi à ma place je demanderai à décider pour vous à votre place. Où est la garantie que les choses en iront mieux ? Il n'y aura qu'une leçon de moins et une injustice de plus. »

Et quant à la solidarité, cette solidarité dont on parle tant aujourd'hui, et qu'on comprend si mal, cette solidarité au nom de laquelle on prétend intervertir, artificiellement, le jeu naturel des responsabilités, en dégageant les uns des conséquences de leurs fautes et en enlevant aux autres le fruit de leurs mérites, elle n'est, disait Bastiat, que la responsabilité collective qui nous fait participer malgré nous, dans une mesure plus ou moins large, aux biens et aux maux de la société dont nous faisons partie, nous faisant ainsi un devoir, au nom de l'intérêt même, de ne point nous désintéresser de la prospérité ou de l'adversité, de l'ignorance ou de l'instruction, des qualités ou des défauts de nos semblables.

La Fraternité, enfin, au nom de laquelle on trouve commode de charger l'État de prendre aux uns pour donner aux autres, n'est qu'une violence absolument antifraternelle, quand elle prend la forme d'une contrainte légale. Par essence elle est volontaire et, alors, méritoire. « Bonté du ciel ! s'écriait encore à ce propos Bastiat, je savais bien qu'il est devenu de mode de fourrer la Fraternité partout ; mais je n'avais pas encore imaginé qu'on pût la mettre dans le bulletin du percepteur. »

Sous combien de formes et par combien d'arguments, tantôt sérieux, tantôt amusants, Bastiat a poursuivi cette guerre à l'illusion, aux sophismes et à la métaphore, dont, après Paul-Louis Courier, il priait Dieu de nous préserver comme du Malin ? Il faudrait, pour le dire, passer en revue toute la longue série de ses écrits ; nommer et analyser, les uns après les autres, cette multitude de pamphlets, de sophismes, comme il les appelle, si alertes, si profonds en même temps, ses articles improvisés, avant de déjeuner, au courant de la plume, ses ébauches même, qui, dans leur imperfection, sont parfois des merveilles, et la plus importante de toutes, ce volume des *Harmonies*, qu'il ne donne lui-même que comme une esquisse, et qui, dans ses chapitres inachevés, contient tant d'aperçus originaux, tant de vues profondes, tant de démonstrations lumineuses.

Je ne puis, dans cette causerie familière, que faire en passant allusion à quelques-uns de ces chefs-d'œuvre, et prendre acte de quelques-unes des vérités qui y sont établies.

Voici, par exemple, à propos du capital et de l'intérêt, ces pages si simples, si convaincantes, publiées sous le titre de *Capital et Rente*, qui, à la place de l'argent, matériellement stérile, nous font apparaître le blé fécond et l'outil agissant ; puis cette joute avec Proudhon, dans laquelle, avec autant de bonne

humeur que de bonne grâce, le pauvre Bastiat, déjà touché par la mort, se joue du terrible polémiste comme un chat d'une souris ; et dans le dernier et septième volume de ses œuvres, les *Fragments*, ce morceau presque inconnu de la plupart, écrit pour l'*Almanach Républicain* de 1849, où nous voyons Robinson misérable au milieu de son domaine, parce qu'il n'a point de capital, s'en créer peu à peu par le travail et par l'économie, constater de jour en jour par l'expérience que plus il a de capital, c'est-à-dire de provisions, de matériaux et d'outils, et plus son travail peut se développer et produire; puis, lorsqu'il rencontre Vendredi, armer, grâce à son capital, les bras impuissants de Vendredi et rendre celui-ci capitaliste par procuration, tandis que lui-même, ayant acquis la possibilité de se reposer après avoir travaillé, reste travailleur par procuration.

Et s'il est certain, ajoute Bastiat, qu'il est plus avantageux d'avoir du capital que de n'en point avoir (sans quoi l'on ne se donnerait point la peine d'en créer par le travail et l'épargne) il n'est pas moins certain qu'il est avantageux à ceux qui n'en ont pas que d'autres en aient; car tout capital, pour ne pas être inutile ou se fondre dans l'inaction, a besoin d'être mis en œuvre et d'alimenter le travail. Le capital ne fait pas concurrence au travail; il est son aliment. Il ne fait concurrence qu'à lui-même. Et dire que le capital fait concurrence au travail, c'est la même chose que de dire que le blé fait concurrence à la faim.

Rien n'est donc plus anti-démocratique que cette guerre entreprise, au nom de la démocratie, contre le capital. Le capital, c'est le fleuve où le salaire se puise, comme a dit Cobden; c'est le fruit du travail antérieur, semence du travail ultérieur; c'est la réserve prélevée sur la récolte d'hier, pour permettre l'ensemencement et la récolte de demain.

Mais ce n'est pas ainsi, malheureusement, que l'entendent les faux prophètes de la démocratie et avec eux (car il s'accordent trop souvent) les défenseurs des privilèges et des monopoles. Le capital, pour eux, c'est la monnaie. Et c'est parce qu'ils confondent la richesse avec la monnaie, que les uns, pour en finir avec cette richesse maudite, veulent tantôt supprimer la monnaie, abolir la royauté usurpée de l'argent, et tantôt fabriquer de la richesse et du crédit en fabriquant artificiellement de la monnaie avec du papier; tandis que les autres, pour augmenter la richesse, en augmentant le numéraire à l'intérieur du pays, s'ingénient, à l'exemple de Charles-Quint et de Philippe II, à qui cela a si bien réussi, à attirer la monnaie par l'exportation et à la retenir en

contrariant l'importation, comme si, a dit cent fois Bastiat, l'on pouvait vendre sans acheter ou acheter sans vendre ; comme si, a-t-il dit encore, après Jean-Baptiste Say et les autres, toutes les opérations commerciales n'aboutissaient pas à se solder, en fin de compte, par des produits contre des produits.

Vous savez, Messieurs, avec quel entrain, dans le pamphlet *Maudit argent*, Bastiat a percé à jour ce sophisme.

Et, sans nier, assurément, que la monnaie, qui ne serait point un instrument sérieux si elle n'avait de la valeur par elle-même, ne fasse partie de la richesse, il a démontré qu'elle n'en est qu'une partie presque infinitésimale, servant surtout, comme agent de circulation et comme moyen d'évaluation, comme dénominateur commun des valeurs, à faciliter et à garantir les transactions. « La véritable richesse des hommes, a-t-il dit admirablement, en deux mots, c'est l'abondance des choses ».

C'est pourtant sur cette confusion de la richesse avec la monnaie qu'a été fondée la fausse doctrine de la balance du commerce, en vertu de laquelle on s'est ingénié à grands frais à pousser les peuples à se défaire à perte de ce qu'ils produisent, et à ne se procurer qu'en quantité restreinte et à des prix surfaits ce dont ils peuvent avoir besoin. C'est par la même erreur que l'on s'est plu à considérer comme travail exclusivement national le travail auquel les aptitudes du sol, du climat ou de la race rendent une nation le moins propre, et à lui faire repousser comme des dons empoisonnés tout ce qui est de nature à lui rendre la vie plus facile et l'emploi de ses facultés moins ingrat. On appelle cela la protection du travail. C'est la guerre au travail.

Cette guerre, que les protectionnistes poursuivent en combattant l'échange par les douanes, d'autres, avec eux, la poursuivent en combattant le perfectionnement des procédés par leurs attaques contre les machines.

Notre collègue Yves Guyot a dit avec beaucoup de raison que le progrès est fondé sur la recherche du moindre effort. Leibnitz avait dit avant lui, plus solennellement, que Dieu, le suprême mécanicien, a construit le monde sur le principe de la moindre action.

Et Bastiat a établi que, réduits, pour éviter la peine de la privation et obtenir le bénéfice de la satisfaction, à prendre la peine de l'effort, nous tendions naturellement, lorsque nous n'en sommes pas empêchés par la force, à diminuer cette peine en nous y prenant mieux pour atteindre le résultat. Tous les hommes livrés à eux-mêmes agissent spontanément dans ce sens. Et ce n'est pas de nos jours que les machines — en entendant par ce mot

tous les perfectionnements de nature à rendre le travail moins dur ou plus productif — ont été considérées comme des agents de progrès, de bien-être et de liberté. « Si le marteau et la navette pouvaient marcher seuls, disait Aristote, l'esclavage ne serait plus nécessaire ». « Jeunes filles, dormez, s'écriait un poète grec, cité par notre ami Cheysson ; ne craignez plus le chant du coq matinal qui vous éveillait pour faire la rude besogne de broyer le grain : les naïades en faisant tourner la meule se sont chargées de l'accomplir à votre place ».

Les protectionnistes, ici encore, en hommes pratiques, ont pris le contre-pied de la réalité. Le travail étant nécessaire pour obtenir la richesse, ils n'avaient point tort de dire que la richesse naît du travail. Mais au lieu de comprendre qu'il n'en est que le prix et, comme l'a bien dit Michel Chevalier, l'aspect pénitentiaire, ils l'ont pris pour la richesse elle-même. Ils ont, par suite, glorifié l'effort indépendamment de son résultat, et en sont venus, comme l'honnête vicomte de Saint-Chamans, à regretter que l'on eût trouvé le moyen de faire moins difficilement ce que l'on était obligé de faire pour subsister, et que l'on n'en revint pas à labourer la terre avec des bâtons ou, mieux encore, avec ses ongles, ce qui évidemment aurait exigé beaucoup plus de travail et, par conséquent, fourni beaucoup plus de richesse.

Un prélat — je crois que c'était le Cardinal Donnet, lorsqu'il était coadjuteur de l'Evêque de Metz — avait admirablement répondu à ces doctrinaires de la famine et de la misère, en montrant que l'homme, par les machines, qui mettent à ses ordres les forces extérieures, et rejettent sur elles les tâches trop lourdes pour ses muscles, est passé, et tend à passer de plus en plus à l'état de contre-maitre de la nature, dont il n'était que le manœuvre. Bastiat, lui aussi, notamment dans son charmant pamphlet *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, a fait l'apologie des machines. Il a montré, comme on l'avait fait avant lui, que, bien loin de supprimer le travail et, par conséquent, le salaire, elles le développent. Mais aux arguments habituels dont on s'était contenté avant lui, il a eu le mérite d'en ajouter un, qui aujourd'hui est devenu banal, et d'établir que ce qu'on reprochait aux machines avec le plus d'apparence, la mise à pied, dans certain cas, d'une partie du personnel antérieurement employé, est précisément leur mérite principal et l'agent par excellence du progrès. Il a établi que toute amélioration, toute simplification dans les procédés, lorsque — ce qui n'est pas le cas général — elle

amène la réduction du personnel occupé dans l'industrie perfectionnée, ne supprime pas par cela même le travail et le salaire, mais les met en disponibilité. C'est ce travail et ce salaire disponibles qui, en se rencontrant, permettent d'autres besognes qui sans eux n'auraient point été possibles.

Pour qu'une industrie nouvelle puisse naître, il faut que des bras, des intelligences et des capitaux, employés jusqu'alors dans des industries plus anciennes, cessent d'y être indispensables. Pour créer les chemins de fer, pour alimenter les usines à gaz pour suffire à toutes les exigences des industries fondées sur l'emploi de l'électricité : télégraphie, téléphonie, emmagasinement de l'énergie ou transmission des courants à distance, il a bien fallu que des cadres dans lesquels ils étaient précédemment enfermés, des corps d'ouvriers, de contre-maitres, d'ingénieurs, de savants pussent se détacher, et que, d'échelon en échelon, abandonnant graduellement, ou simplifiant les besognes grossières du début, l'humanité montât de proche en proche vers des besognes moins rudimentaires et plus relevées.

Une autre démonstration capitale — qu'il n'a peut-être pas faite le premier, mais qu'il a eue le mérite de mettre au-dessus de toute contestation, par le raisonnement et par les faits et qui n'est qu'une des formes de cette harmonie des intérêts légitimes, à laquelle est consacré son principal ouvrage — c'est celle de la loi qui préside à la rémunération du capital et du travail, la part absolue du capital grandissant à mesure qu'il se développe, mais sa part proportionnelle diminuant, tandis que la part proportionnelle du travail augmente, aussi bien que sa part absolue. Preuve nouvelle de cette vérité, que je rappelais tout à l'heure, à propos d'autres de ces écrits, que le capital, c'est-à-dire les matières premières, les instruments de travail, les procédés, les connaissances et, pour tout dire, l'ensemble de nos moyens d'existence et de nos moyens d'activité, bien loin d'être l'ennemi, est le libérateur; et que tout ce qui en contrarie le développement et le fonctionnement naturel va à l'encontre des légitimes aspirations de la démocratie.

Comment des idées si fausses, si absurdes, ont-elles pu se propager? Comment, par une aberration déplorable, les gouvernements et les peuples, sauf une trop faible élite de ceux que l'on appelle ironiquement des *intellectuels*, ont-ils pu se faire à plaisir les artisans de leur insécurité, de leurs souffrances et de leur ruine?

C'est sans doute qu'en matière économique, comme en bien

d'autres matières, les apparences sont trompeuses, qu'il y a de fausses évidences comme celle qui nous fait voir le soleil tournant autour de la terre jusqu'au jour où un Copernic ou un Galilée sont parvenus à démontrer que c'est la terre qui tourne; et qu'à côté de *ce qu'on voit*, ou plutôt derrière, il y a *ce que l'on ne voit pas*, ou ce qu'on ne voit qu'en partie, et tardivement. Et c'est pourquoi Bastiat a pu dire, en nous enseignant sous ce titre l'économie politique en une leçon, qu'entre un bon et un mauvais économiste, ou plutôt entre un homme qui raisonne bien et un homme qui raisonne mal, il n'y a d'autre différence que celle-ci : l'un, pour juger les choses et les actes, s'arrête aux premiers et passagers effets qui crèvent les yeux du corps; l'autre va aux derniers et durables effets que devraient discerner les yeux de l'esprit.

Mais il y a autre chose, suivant Bastiat. Il y a une fausse éducation, une éducation toute imprégnée des souvenirs, des idées et des sentiments d'une civilisation qui n'est point ou qui ne devrait plus être la nôtre, la civilisation d'une société fondée sur l'esclavage et sur le mépris du travail. « C'est un fort sot préjugé que celui dont on nous nourrit dans les collèges, écrivait-il au moment même où il en quittait les bancs, que celui qui nous fait mépriser la richesse. Sans doute Fabius et Cincinnatus faisaient bien de manger des raves et des fèves, puisqu'il leur aurait fallu vendre leur patrie pour se nourrir de mets plus délicats. En ce temps-là la richesse n'était guère que le fruit du vol et du brigandage; et, sauf l'agriculture, tout labeur était servile, par conséquent méprisé. Les choses sont bien changées. La richesse, aujourd'hui, est, sinon toujours, habituellement au moins, le fruit du travail. Le monde n'a pas tort, en ce sens, d'honorer le riche. Son tort est d'honorer également le riche honnête homme et le riche fripon. » Plus tard, et à bien des reprises, il s'est plu à répéter que quiconque travaille honnêtement pour lui-même travaille pour les autres; et que toute augmentation de richesse individuelle est une augmentation de la richesse générale.

Mais ce n'est pas, il faut bien le dire, ce qu'on enseigne le plus ordinairement, ce qu'on enseignait surtout dans la première moitié du siècle dernier, dans les établissements d'instruction publique; ce n'est pas ce qui ressort de la fréquentation exclusive des auteurs de l'antiquité, de l'admiration aveugle des sociétés à esclaves et du fétichisme de la culture littéraire et classique.

Et c'est ce que Bastiat, qui, il est vrai, ne pouvait même pas dire comme Lindor : « Mes vœux sont ceux d'un simple bache-

lier » ; mais qui n'en était pas moins l'un des esprits les plus cultivés et les plus réellement délicats de son temps, a eu bien raison de dénoncer dans son pamphlet *Baccalauréat et socialisme*.

Vous me permettrez peut-être, mes chers collègues, de me souvenir qu'avant lui, moi qui étais bachelier, et qui avais disputé à Lavollée la palme des vers latins au concours général, j'avais, dans mon premier écrit, sans fouler aux pieds les mérites de l'éducation classique, protesté contre le préjugé qui tendait à faire de cette nourriture élégante et raffinée le pain commun d'une société vouée au travail industriel et au progrès scientifique. Non, sans doute, il n'est pas inutile qu'il y ait, même dans la société la plus démocratique, des érudits, comme il y a des artistes ; mais il est dangereux de chercher à couler toutes les intelligences dans le même moule, dans un moule qui ne convient qu'à un nombre restreint ; et il est dangereux surtout de maintenir, en matière d'éducation, l'idée fautive qu'il y a des professions et des études supérieures par leur nature à d'autres : une éducation libérale, qui place ceux qui l'ont reçue à un niveau plus élevé, et des éducations professionnelles, qui les marquent des sceaux de l'infériorité. La supériorité, de quelque nature qu'elle soit, est la supériorité. Un Watt, un Stephenson, un Edison, un Daguerre ou un Jacquard valent, je ne veux point dire plus, mais autant que le premier des hellénistes ou des romanistes. Et Faraday, interrogé dans une commission sur le mérite des études classiques en disait long lorsque, s'étant levé et ayant prononcé ces simples paroles : « M. le président, je n'ai point fait d'études classiques : *I am not a scholar* », il se rasseyait sans rien ajouter.

Je vous ai, mes chers collègues, retenus plus longtemps que je ne me l'étais proposé. Je ne vous ai pourtant dit qu'une bien petite partie de ce qu'il y aurait à dire à propos de Bastiat et de ses œuvres. Je n'ai mentionné qu'un bien petit nombre de ses travaux. Je n'ai parlé ni de ses traductions incomparables, par lesquelles, dans son volume *Cobden et la Ligue*, il a révélé à la France l'existence de cette grande agitation, dont aucun de nos journaux n'avait daigné s'apercevoir ; ni de sa correspondance, ni de cette définition de la valeur : « Le rapport de deux services échangés », dont Michel Chevalier a pu dire : « On entassait en vain volume sur volume ; et plus on dissertait, moins on se comprenait. M. Bastiat est venu. Il a écrit trois lignes, et la lumière a été faite » ; ni de tant d'autres formules à jamais dignes d'être méditées, comme cette phrase qui ouvre, dans les *Harmonies*, le chapitre sur le salaire : « Les hommes aspirent naturellement à la

fixité ». Mais je ne pouvais avoir la prétention de vous retracer ici ni la vie, si simple, ni la carrière, si pleine dans sa brièveté, de notre maître. La première fois que j'ai essayé de le faire, à Bordeaux, j'ai parlé deux heures et demie ; et je n'ai pas tout dit.

Je m'arrête donc, en vous remerciant de votre sympathique attention. Mais avant de me taire je ne puis me dispenser d'insister de nouveau sur cette notion fondamentale du rôle de l'Etat, dont je parlais au début de cette allocution, et de mentionner à ce propos l'un des plus admirables écrits de notre maître, *La Loi*.

L'Etat, Messieurs, on lui demande tout, aujourd'hui, comme s'il avait le moyen de tout donner et de tout faire. Il n'a, en réalité, à supposer que ce qu'il fait ou donne soit bon à faire ou à donner, que deux moyens à sa disposition : la force, par laquelle il peut nous contraindre à agir ou nous empêcher d'agir, et l'argent, notre argent, car tout ce dont il peut disposer en dépenses, il a fallu qu'il se le fit donner en recettes. Lorsque, comme le dit Bastiat, il ouvre au-dessus de nos têtes sa main pour y répandre la rosée de ses faveurs, nous sommes tentés de bénir cette main, la main douce. Mais ce qu'elle répand ainsi, il a fallu qu'une autre main, la main rude, commençât par le prendre dans nos poches. Et comme cet exercice exige certains mécanismes qui coûtent, et qu'il s'en perd en route en passant de la main rude dans la main douce, nous n'en avons jamais, en fin de compte, pour notre argent. Ce qu'il y a de plus onéreux, ce sont les services soi-disant gratuits. L'Etat, disait, avant Bastiat, l'aimable M. Droz, me prend 2 francs sous forme d'impôts. Il me fait accomplir un travail pour lequel il me paie 2 francs ; et il me dit naïvement ou impudemment : « L'impôt ne vous a rien coûté, puisque je vous ai restitué vos 2 francs en salaires ». — « Pardon, Etat, mon ami, vous avez une singulière manière de faire vos comptes. Pour les 2 francs de salaire que vous m'avez payés, je vous ai fait 2 francs de travail : donnant donnant, nous ne nous devons rien. Mais pour les 2 francs d'impôts que vous m'avez pris, vous ne m'avez rien donné, à moins qu'avec cet argent vous ne m'avez procuré, en sécurité, en viabilité ou autrement, un avantage au moins équivalent ». L'impôt, disait de son côté M. Modeste, au temps où il était économiste, n'est justifiable qu'à la condition d'être intégralement restitué en services que le contribuable n'eût pu se procurer autrement.

Et partant de ce point : que la force ne peut être employée que pour se défendre contre la violence et l'injustice ; et que la force

sociale, la force collective, émanation des forces individuelles, n'a été constituée que pour mettre les individus à l'abri des atteintes dont ils ne sauraient se préserver individuellement ; observant, d'ailleurs, qu'elle n'est constituée qu'à leurs dépens et au prix des sacrifices qui leur sont demandés : « La Loi, dit Bastiat, c'est la Justice. »

Et tout ce que vous lui demandez, tout ce que vous demandez à la force sociale en dehors du maintien de la justice, c'est de l'injustice, c'est de l'oppression, c'est de la spoliation légale, la pire de toutes. La Loi, c'est la Justice. Et si vous lui demandez d'être autre chose que la justice, si au lieu de faire d'elle le bouclier commun de toutes les faiblesses, vous en faites un instrument dans la main des gouvernants ; si vous dites avec M. de Lamartine que l'Etat a pour mission d'élever, de moraliser et de spiritualiser l'âme des peuples, alors, en dépit de toutes les belles formules sous lesquelles on couvre les déviations, *elle n'est plus* — ce qu'elle est déjà, disait Bastiat, et ce qu'elle est bien davantage aujourd'hui — *que le champ de bataille de toutes les rêveries et de toutes les cupidités.*

Je viens de nommer Lamartine, et de le nommer comme ayant été, à certaines heures, le trop brillant avocat de cette spécieuse et dangereuse illusion de l'Etat-Providence. J'aurais dû rappeler que Bastiat, dans deux lettres, où il a paré sa dialectique d'une beauté de forme au moins égale à celle de son illustre adversaire, l'avait pris directement à partie, en le conviant à mettre sa popularité au service de la pure vérité, au lieu de la compromettre en en faisant la complice des courtisans de l'erreur et de la faveur populaires.

Je tiens à dire en finissant que c'est ce même Lamartine qui a rendu plus tard à Bastiat l'un des plus nobles témoignages qui lui aient été rendus. Se trouvant à Marseille au moment où Bastiat y prononçait un discours en faveur de la liberté commerciale, il fut prié d'ajouter quelques paroles à celles de l'orateur économiste. Et, développant à son tour, avec son éloquence, cette formule qu'il avait eu l'honneur de prononcer lui-même ailleurs : « La liberté fera aux intérêts une justice que vos lois arbitraires ne sauraient leur faire », il montra, dans un avenir préparé par les travaux des penseurs et des publicistes, cette liberté régnant enfin : la justice réalisée, l'abondance généralisée, l'harmonie rapprochant les classes, les nations et les continents. Et il ajouta : « Vous vous souviendrez alors, vous ou vos enfants, vous vous souviendrez avec reconnaissance de ce missionnaire de bien-être

et de richesse, qui est venu vous apporter de si loin, et avec un zèle si entièrement désintéressé, la vérité gratuite dont il est l'organe et la parole de vie matérielle. Et vous placerez le nom de M. Bastiat, ce nom qui grandira à mesure que la vérité grandira elle-même, à côté de Cobden, de Fox et de leurs amis de la grande Ligue européenne, parmi les noms des apôtres de cet Évangile du travail émancipé, dont la doctrine est une semence sans ivraie, qui fait germer chez tous les peuples, sans acception de langue, de patrie ou de nationalité, la liberté, la justice et la paix ».

Un autre témoignage me revient, à côté de celui-ci, à la mémoire : c'est l'hommage au talent après l'hommage aux idées. Je parlais un jour de Bastiat avec le père Gratry. « N'est-ce pas, me dit-il tout à coup, avec sa douce véhémence, que c'est le plus grand écrivain de la langue française ? »

Le plus grand, Messieurs ? Qui peut, en fait de talent, assigner le premier rang ? Comment comparer entre elles tant de manières différentes et classer tant de supériorités de natures diverses ? Mais c'est, assurément, l'un des plus grands. Personne n'a parlé une langue plus pure, plus ferme, plus élevée quand il convenait, en même temps que plus simple, plus véritablement française en un mot. Personne n'a eu à un plus haut degré cette finesse naturelle, cet esprit primesautier, cette ironie bon enfant, et, à certaines heures, cette vigueur et cette passion que donnent la conviction et la sincérité. Et c'est pourquoi, mes chers collègues, je me permets de vous dire, puisque la place que j'occupe, et plus encore mon âge, me confèrent le droit et m'imposent le devoir de donner aux plus jeunes des conseils en même temps que des encouragements : pour votre agrément, comme pour votre instruction et pour le bien de la France et de l'humanité, lisez et relisez Bastiat, et faites le lire et relire à tous ceux sur lesquels vous pouvez exercer, vous aussi, quelque influence.

M. de Molinari se souvient parfaitement du jour où il eut le grand plaisir de faire la connaissance de Bastiat. C'était en 1846. Il arrivait de Mugron et venait me remercier d'avoir rendu compte de son livre *Cobden et la Ligue* dans le *Courrier français*. Je le vois encore à son entrée dans la salle de rédaction. Il était habillé à la mode de Mugron qui retardait un peu sur celle de Paris. Il portait une grande redingote qui lui descendait aux talons, il avait à la main un parapluie de famille, les rebords de son chapeau haute forme étaient larges comme un petit doigt. Mais sous ce cha-

peau il y avait une figure intelligente, éclairée par des yeux noirs, spirituels et malicieux. C'était un provincial, mais un provincial qui avait bien autant d'esprit et peut-être plus de bon sens qu'une douzaine de Parisiens. Deux ans auparavant, il avait envoyé son premier article au *Journal des Economistes*, en le confiant à son oncle qui était un excellent homme, mais qui ne payait pas de mine. Le rédacteur en chef, M. Hip. Dussart, qui le prenait pour l'auteur avait enfoui l'article dans ses cartons.

Il y serait resté si l'éditeur, M. Guillaumin, n'avait pas prié son rédacteur en chef de le lire. Après cette lecture, Dussart, qui était bon juge, s'empressa de l'envoyer à l'imprimerie. L'article fit sensation dans le petit monde des économistes. On pria instamment Bastiat d'en écrire d'autres. Il commença alors la publication de ses charmants *Sophismes économiques* et il acheva la traduction des discours de Cobden et des autres orateurs de la Ligue contre les lois-céréales; il en fit un volume, sous le titre de *Cobden et la Ligue ou l'agitation anglaise*. Je me rappelle à ce propos qu'il reprochait à la presse parisienne d'avoir organisé la conspiration du silence contre cette ligue qui allait provoquer la plus grande réforme du siècle. C'était une accusation injuste. La presse n'était coupable que de ne pas lire les journaux anglais. Elle se contentait du résumé de l'agence, qui était déjà, si je ne me trompe, l'Agence Havas, et celle-ci n'avait pas jugé que les discours des Ligueurs valussent la peine d'être traduits. La publication du *Cobden et la Ligue* stimula le zèle des économistes. Bastiat leur proposa de fonder, sur le modèle de la Ligue, une *Association pour la liberté des échanges*, et cette proposition fut accueillie avec enthousiasme. L'association se constitua sous la présidence du duc d'Harcourt, avec Bastiat pour secrétaire général. Parmi les membres du comité figuraient Horace Say, Charles Dunoyer, Léon Faucher, Wolowski, Michel Chevalier, à côté de membres notables de l'industrie et du commerce français. Je n'ai pas besoin de dire que Bastiat était l'âme de l'association. Elle inaugura en France, non sans succès, les réunions publiques, — qui n'ont peut-être pas répondu plus tard aux promesses de leur début; — elle fonda un journal, le *Libre-échange*, dont Bastiat était le directeur, et elle commença à exercer une certaine influence sur l'opinion. Le gouvernement, lassé des exigences des protectionnistes, le voyait avec faveur. A une délégation du Comité, le ministre de l'Intérieur, M. Duchatel, faisait cette réponse encourageante mais peu compromettante: «Soyez forts et nous vous soutiendrons!» Malheureusement, la Révolution de février inter-

rompit les travaux de l'association. Permettez-moi de citer ici un petit fait qui montre à quel point Bastiat, ce promoteur de l'agitation libre échangiste que les protectionnistes traitaient de révolutionnaire poussait le respect de la légalité. C'était le 25 février. Un de mes amis, M. Hipp. Castille et moi, nous eûmes une idée qui devait naturellement venir à des journalistes, l'idée de fonder un journal.

Nous allons trouver Bastiat qui consent de bonne grâce à se joindre à nous. Nous faisons affaire avec l'imprimeur Chaix, et nous rédigeons le journal séance tenante. Ce n'était pas bien long ; le journal n'avait qu'une demi-page, imprimé d'un seul côté. Mais au moment de donner le bon à tirer, Bastiat est pris d'un scrupule : la Révolution, nous dit-il, a renversé le gouvernement, mais elle n'a pas aboli les lois sur la presse. Nous donnerions un mauvais exemple en publiant notre journal sans autorisation. Nous allons donc à l'Hôtel-de-Ville la demander au Gouvernement provisoire. Nous montons non sans peine l'escalier gardé par les Montagnards de Caussidière, ornés d'une ceinture rouge et coiffés d'un chapeau tyrolien. Arrivés au premier étage, nous trouvons le Gouvernement provisoire monté sur les tables et en train de haranguer la foule, au milieu d'un tapage infernal. Bastiat est obligé de convenir que ce n'est pas le moment de lui présenter notre requête, et il se résigne à se passer d'autorisation. Nous retournons à l'imprimerie, rue Bergère ; mais voilà que, chemin faisant, nous entendons crier : *La République* du citoyen Baresté. C'était le titre même de notre journal. Nous étions devancés. Nous nous tirons d'embarras en ajoutant à notre République le qualificatif de *française*, et c'est ainsi que Bastiat a été l'un des fondateurs du journal qui devait devenir plus tard l'organe favori de M. Méline. Il nous donna des articles qu'on trouvera dans le recueil de ses œuvres, mais il dut nous quitter au bout de quelques jours pour aller poser sa candidature dans les Landes. Élu membre de l'Assemblée nationale, il n'aborda que rarement la tribune. Sa voix était faible, et il n'était pas orateur, mais sa parole, d'ailleurs toujours claire et spirituelle, était pénétrée d'une conviction si profonde qu'elle éveillait une respectueuse sympathie chez ses adversaires eux-mêmes. Tout en assistant assidûment aux séances de l'Assemblée, il continuait son œuvre de propagande des vérités économiques. Seulement, à la lutte contre le protectionnisme avait succédé la lutte plus urgente contre le socialisme. Il publia ses petits pamphlets qui sont des petits chefs-d'œuvre et il commença ses *Harmonies* qu'il ne devait point achever. L'excès de travail avait épuisé ses forces ; la laryngite dont il souffrait

alla s'aggravant ; les médecins l'envoyèrent en Italie, et quand nous allâmes lui faire nos adieux au départ, nous avons perdu l'espérance de le revoir. Je n'ajouterai rien à l'éloge éloquent que notre président a fait de ses œuvres. Vous les avez tous lues, et le meilleur service que nous puissions rendre à la Science, c'est de les faire lire.

M. **Jules Fleury**, secrétaire perpétuel, communique à la réunion un certain nombre de lettres et de dépêches reçues par le Bureau de la Société à l'occasion du Centenaire de Bastiat. Nous citerons particulièrement celles du Groupe d'études économiques de Marseille, signée de M. Barthelet, — de MM. Vignes, de Troyes, L. Strauss, d'Anvers, Harold Cox, secrétaire du Cobden Club, Marc Maurel, de Bordeaux, Ed. Sève, consul général de Belgique en Angleterre, Martineau, les membres de l'Association Turgot, au Havre ; du Club Frédéric Bastiat, en Belgique, de M. Edoardo Giretti, etc., etc.

M. J. Fleury présente ensuite les ouvrages reçus par la Société, parmi lesquels il signale spécialement la 17^e livraison, l'avant-dernière, du *Dictionnaire du commerce*, publié à la librairie Guillaumin, par MM. Y. Guyot et A. Raffalovich.

M. **A. Raffalovich**, qui devait exposer la question de la révision des tarifs douaniers, fait remarquer que l'heure est déjà avancée et qu'il n'aurait pas le temps nécessaire pour la traiter convenablement. Il vaut mieux, dit-il, renvoyer la question à la séance du 5 août et consacrer tout entière la soirée actuelle à la gloire de Frédéric Bastiat.

L'Assemblée ayant adopté cette motion, il s'engage alors une conversation entre les membres présents, au cours de laquelle sont évoqués d'intéressants souvenirs relatifs à Bastiat ou présentées des observations au sujet de la fortune faite, de nos jours, aux idées du grand économiste. Citons quelques-unes de ces opinions.

M. **Frederiksen**. Même le *Journal de Francfort*, dit-il, un des journaux les plus libéraux de l'Allemagne et, comme journal, peut-être à présent le premier de l'Europe, vient de publier comme feuilleton un article sur Bastiat, qui explique comment, à côté de ses mérites de propagande du libre-échange, il ne représente nullement la véritable science économique. La vérité, c'est que, malgré tous ses défauts scientifiques, tout incomplet qu'il fût, surtout

parce qu'il n'avait pas achevé son livre, Bastiat était bien supérieur, dans sa science, aux grands savants allemands. Il représentait les vrais principes, il possédait la clarté scientifique, il expliquait des tendances et des lois qui sont absolument vraies, sous conditions supposées. La science allemande, représentée particulièrement par Schmoller, de Berlin, nie les principes et est comme exposition de la vérité et de la justice, décidément inférieure aux anciens auteurs orthodoxes, à Bastiat aussi bien qu'à Adam Smith. Les jeunes savants auxquels elle donne leur éducation ne voient trop souvent pas bien les détails dont ils s'occupent, ou ne comprennent pas les résultats, parce qu'ils ne connaissent pas les principes et la logique économique.

M. Frederiksen est d'accord, comme presque toujours, avec M. Raffalovich, quant aux principes comme quant aux choses. Il regarde lui aussi Ludwig Bamberger, comme un des premiers économistes, qui ne commit jamais d'erreurs, qui avait toujours raison. Mais il n'appartenait pas à l'école allemande, il était entièrement orthodoxe, et il n'a pas fait l'éducation des jeunes savants allemands. Même de bons libéraux, de grands professeurs, comme Brentano et Lotz, ne sont pas exempts des faiblesses et des défauts de l'école. M. Frederiksen est d'accord avec M. Raffalovich sur la nécessité des traités commerciaux, surtout pour l'Allemagne, mais aussi pour certains autres pays. Comme moyen de propagande, il trouve, d'après son expérience des États-Unis et du Danemark, les principes, toute la vérité et la justice, supérieurs aux détails. Il est vrai que les grands intérêts, bien compris et expliqués, conduisent aussi à la liberté du commerce. La politique allemande, depuis la réaction de Bismarck en 1878, n'est pas seulement mauvaise et fautive dans sa logique et dans ses conséquences économiques. Elle est malhonnête parce qu'elle est contraire à la vérité et à la justice. Toute cette manière de penser, appuyée par la science allemande, est un malheur pour le monde. M. Méline est, dans ses principes et dans sa manière de penser, entièrement Allemand. Pour faire progresser le monde, il faut aussi bien pour les hommes politiques que pour les hommes de science, le courage de servir la vérité et la justice.

M. E. Levasseur annonce que la section d'économie politique de l'Académie des sciences morales vient d'adopter pour sujet de concours pour le prix Léon Faucher : *Bastiat et sa doctrine*.

M. Yves Guyot raconte qu'à propos d'une publication récente de M. Henry Michel, *La doctrine politique de la démocratie*, il a voulu engager avec cet écrivain une sorte de débat au sujet des opinions de Proudhon et de Bastiat.

M. H. Michel ne l'a pas suivi sur ce terrain, ce qui n'empêchera pas M. Y. Guyot d'établir prochainement ce parallèle entre les déclarations de Bastiat et ce que M. Michel appelle les « fortes paroles » de Proudhon.

Suit alors un échange de conversations entre MM. le comte Brochocki, Lévasseur, Raffalovich, A. Neymarck, Cayla, Ch. Letort, etc.

La séance est levée à onze heures vingt.

CHARLES LETORT.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

E. ROCHETIN. *Le Warrantage des récoltes*. — Paris, 1904, 8°.

YVES GUYOT et A. RAFFALOVICH. *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, 17° livr. — Paris, Guillaumin et Cie, 1901, in-8°.

Ekonomisk Tidskrift utgifven af DAVID DAVIDSON. Häft. 4. — Stockholm, 1901, in-8°.

E. D'EICHTHAL. *Socialisme, communisme et collectivisme*, 2° éd. — Paris, Guillaumin, 1901, in-18.

Le langage instantané. Pétition à la Chambre pour l'organisation à Paris, d'une première école modèle] du langage instantané, par J.-M. CHAPPAZ. — Annemasse, 1904, in-8°.

Société marseillaise d'enseignement professionnel. L'Instruction professionnelle. L'Industrie dans la vie moderne. La Machine. Le Contre-maître. Conférence de M. E. BARTHELET. — Marseille, 1904, 8°.

Union coloniale française. Statuts. But, moyen d'action, résultats. — Paris, avril 1900, 2 broch. in-8°.

MAURICE BELLOM. *Du contrat de travail dans les mines saxonnes, sous le régime du Code civil allemand*. — Paris, 1901, in-8°.

Compte rendu et documents du Congrès international des habitations à bon marché, en 1900. — Paris, 1900, in-8°.
